



12 km	
	3h00 à pied - 1h30 à VTT
Balisage	vert/jaune
Départ	Eclaron place de la mairie
Difficulté	niveau facile

> Descriptif

1 - Le départ du circuit a lieu à Eclaron place de la mairie (panneau de départ). Le bourg est traversé par la rivière la Blaise. Son centre est pourvu de belles demeures du XVI^e siècle et d'une église d'architecture gothique. Son paysage de bocage est bordé par la forêt du Der (du celtic dervo qui signifie chêne, l'essence majoritaire). Une stèle commémore le passage de Napoléon 1^{er} en 1814 lors de la campagne de France. Doté d'un camping, d'une plage et d'une piste cyclable, Eclaron est une étape touristique vers le Lac du Der. Prendre la rue de Guise et suivre le balisage vert/jaune.

2 - Après 900 m vous rejoignez le passage de l'ancien canal de Wassy qui permettait d'acheminer le minerai de fer ; il fut comblé par les Américains en 1944 afin de construire l'aérodrome de Saint-Dizier (le Robinson). A cet endroit tournez à gauche à proximité du château d'eau.

Le sentier emprunte sur 4 kilomètres le GR14b pour gagner le bois Bailly. Vous prenez ensuite sur votre gauche la D185 en longeant le Pré Colin situé sur votre gauche et vous atteignez Valcourt, à la moitié du parcours. Aux XVIII^e et XIX^e siècles le niveau d'eau de la Marne la rendait navigable. Le port de Valcourt approvisionnait Paris en bois et produits métallurgiques. Le fret était convoyé par « brelle », une sorte de radeau. L'ancre présente sur la place, en médaillon sur la façade de la Mairie et celles visibles sur de vieilles tombes rappellent le passé marinier du village.

En 1944 le village a subi de gros dégâts dus aux bombardements alliés qui visaient la base aérienne occupée par les Allemands.

3 - Passez le Pré Colin et avant le centre de Valcourt tournez à gauche et prenez le chemin de halage



● Eclaron

et la piste cyclable du canal de la Marne au Der (le réservoir conçu en 1974 recueille une partie des eaux de la Blaise et de la Marne affluents de la Seine, afin de limiter les risques d'inondation de Paris).

4 - Après 1,3 km et le passage de l'intersection de la D384, vous arrivez à la chapelle Saint-Aubin située sur les hauteurs de Moëslains, classée monument historique, vouée au saint depuis 1490 lorsque l'évêque de Châlons-sur-Marne fit don de la relique de Saint-Aubin invoqué lors des guerres et épidémies. Ce lieu fit l'objet d'un pèlerinage chaque premier dimanche de mars. Non loin se trouve la fontaine du saint vénéré, à l'eau de laquelle les pèlerins prôtaient des vertus miraculeuses.

Suivez le balisage sur la piste cyclable du canal d'amenée au Der sur presque 5 km. À l'intersection de la D24 vous tournez à gauche et rejoignez le point de départ.

> En chemin

Pas de texte????